

LES CENTRALES HYDROELECTRIQUES

I- Généralité :

L'énergie qui y est transformée en électricité est l'**énergie cinétique** que possède une masse d'eau en mouvement. Les centrales de ce type, qui point de vue historique ont été les plus importantes, peuvent être classées en **centrales « au fil de l'eau »** qui prennent l'eau d'un fleuve, et **centrales à « moyenne et haute chute »**, qui exploitent la chute de l'eau accumulée dans un bassin artificiel. Des **« centrales à réservoir »** d'un type particulier sont aussi les installations de pompage qui, pour l'essentiel, fonctionnent (en utilisant les surplus d'énergie produits par d'autres centrales) en pompant pendant la nuit l'eau qui leur permettra de fonctionner le lendemain.

Du point de vue de la construction, les centrales hydroélectriques peuvent être édifiées soit à l'extérieur, soit en **sous-sol**, soit incorporées dans les **barrages**.